

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : Technicien 2024 Session : 2024
Epreuve : Restauration Ecrit Date de l'épreuve : 09/04/2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1/ La loi EGALIM est une loi qui concerne l'antigaspillage et le tri sélectif. La loi précise qu'il faut se rapprocher des producteurs locaux. 2022

3/ La loi EGALIM 4 suppression du plastique et inclusion du bio remplacé par le bambou, canne à sucre.

4/ La répartition en pourcentage des trois principaux besoins énergétiques sont - 50 à 55% Protéines
- 30 à 35% Glucides
- 10 à 15% Lipides.

5/ Le régime végétalien est une personne qui ne consomme aucun aliment d'origine animale.

6/ Dans les résultats d'analyses alimentaires nous trouvons
- la distéria
- escherichia coli
- bactérie coliforme

7) Saute de bœuf pour 200 personnes.

Il faudra commander 37800 grammes de bœuf, ce qui correspond à 37,800 kg

Une part de viande crue de 189g, elle perd 49g pendant la cuisson.

En fin de cuisson, la part de bœuf sera de 140g

~~37 kg 800~~ Le montant HT des 37,800 kg de saute de bœuf revient à 207,90

Je calcule la TVA de 5,5%

Le Saute de bœuf revient à 219,33€ TTC

8°/ Nom Prénom

de - - - -

A l'attention du chef d'établissement
N° - - - -

A l'adjoint de l'établissement.

Objet: Rapport de changements et évolutions suite à la loi Egalim

Suite à la promulgation de la loi, je procède aux changements les menus pour adapter en fonction de la lutte anti-gaspillage.

De me rapprocher des différents producteurs et marchés locaux. Ce qui permettrait moins de déchets d'emballages.

Petit à petit, j'inclurais des produits BIO dans les menus.

De procéder à l'installation de compost.

Ne plus utiliser du non consommable en plastique mais privilégier le non consommable en bambou ou canne à sucre par ex.

On procéderait à avoir un bon tri sélectif.

signature.

